

# MA BÉTHUNE

## Deux agressions en trois jours!

En l'espace de trois jours, trois personnels se sont faits agressés au sein de l'établissement.

### TROP C'EST TROP!!!

Ce mercredi 17 avril, vers 17h45, lors de la distribution du repas au rez-de-chaussée A, arrivant à la cellule A015, notre collègue du rez-de-chaussée a dû faire face à un détenu énervé car celui-ci n'avait pas de tabac.

Celui-ci est alors sorti de sa cellule sans l'autorisation de notre collègue et lui a dit « <u>Toi, tu bouges</u> <u>pas, j'arrive, si tu bouges je te frappe</u> ».

#### LA PREMEDITATION DE SE FAIRE DU BLEU NE FAIT AUCUN DOUTE !!!

Notre collègue, à plusieurs reprises, lui a demandé de réintégrer sa cellule mais ce dernier d'un pas déterminé, s'est mis à courir pour se rendre à l'étage supérieur. Alerté par les cris du collègue du rez-de-chaussée qui demandait de l'intercepter, notre collègue du 1 er étage est descendu et s'est retrouvé en face à face avec le détenu au niveau du palier de l'escalier.

C'est à ce moment précis que le détenu s'est mis en garde pour en découdre et qu'il a envoyé une droite à notre collègue qui a réussi à l'esquiver et qui dans la maitrise a reçu plusieurs coups au visage.

L'intervention a été déclenchée et le détenu dans un déferlement de violence a pu être maitrisé et menotté afin d'être placé en prévention au quartier disciplinaire.

Cet acte de violence était réfléchi et prémédité car le détenu a tenu les propos suivants <u>« je vais frapper un surveillant, j'irai au mitard pour avoir mon bon tabac</u> ».

### ON MARCHE SUR LA TETE!!!!!

Le bureau local Force Ouvrière apporte tout son soutien aux personnels agressés en l'espace de trois jours.

Le bureau local Force Ouvrière exige la sanction maximale de quartier disciplinaire.

Le bureau local Force Ouvrière exige le transfert de ce fou furieux vers un établissement lointain à l'issue de sa peine de quartier.

Le bureau local Force Ouvrière exige des poursuites pénales ainsi qu'une réponse forte de la Justice à la hauteur du préjudice physique, moral et psychologique des personnels qui ont été agressés ces deux derniers jours.

Le 18 avril 2019, Le bureau local Force Ouvrière.